

Pour VÉRIFIER VOTRE ÉLIGIBILITÉ AUX AIDES
de l'Anah et vous faire
accompagner dans votre projet,

CONTACTEZ SOLIHA TARN

☎ 05 63 48 58 90

@ accueil.tarn@solihata.fr

🌐 <http://www.solihata.fr/>

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET

Técou BP 80133 | 81604 Gaillac

www.gaillac-graulhet.fr



POURQUOI adapter son logement ?

Afin d'éviter les accidents domestiques, que chaque pièce reste simple d'utilisation et prévenir la perte de mobilité, des **travaux d'adaptation** peuvent être **nécessaires** pour vivre bien chez vous, le plus longtemps possible.

Il s'agit de travaux qui vous facilitent la vie au quotidien.

Cas pratique

Monique, 67 ans, est retraitée. Ses revenus mensuels sont en dessous de 1 600 €, elle peut bénéficier d'un accompagnement par Soliha.

Son degré d'autonomie (GIR) a été évalué par un organisme, et un projet s'est imposé de lui-même : **le remplacement de sa baignoire par une douche sans obstacle au sol.**

INSTALLATION D'UNE DOUCHE ADAPTÉE

5 000€ TTC
(plomberie, robinetterie, siège de douche, barre d'appui)

- 1 590€ ANAH
- 1 500€ Caisse de Retraite
- 1 000€ Communauté
d'Agglomération
Gaillac-Graulhet

Reste à charge
910€



ÊTRE BIEN
Chez soi

ADAPTER SON LOGEMENT

AU HANDICAP
OU À LA PERTE D'AUTONOMIE

Un accompagnement réalisé par :

SOLIHA - 05 63 48 58 90



QUI pour vous accompagner ?

Selon vos ressources, l'Anah peut vous apporter une aide financière de 35 % à 50 % du montant total HT des travaux.

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, le Conseil Départemental du Tarn a missionné Soliha pour :

- ▶ vous accompagner lors d'une visite à domicile,
- ▶ vous conseiller sur un projet d'aménagement,
- ▶ vous accompagner ensuite pour toutes les demandes d'aides financières.

**PRIMES
COMPLÉMENTAIRES***

1000€

mises en place par



* sous conditions de revenus